



SÉMINAIRE

Les CES-IS et la généralisation du socle de protection sociale universelle : État des lieux dans les pays de l'UCESIF et défis futurs

Allocution de Monsieur Nizar Baraka,
Président du Conseil Economique Social et Environnemental
du Maroc et de l'Union des Conseils Economiques Sociaux et
Institutions Similaires Francophones

Rabat, le 3 juillet 2017

Monsieur le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle;

Madame la Présidente de l'Union des CES d'Afrique ;

Mesdames et Messieurs les Présidents des Conseils Economiques et Sociaux ;

Mesdames et Messieurs les présidents des délégations membres de l'UCESIF ;

Excellences, Mesdames et Messieurs, honorables invités ;

Je vous souhaite tout d'abord la bienvenue au sein du Conseil Economique, Social et Environnemental du Royaume du Maroc pour cette nouvelle rencontre de l'Union des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires des pays francophones, l'UCESIF, des rencontres toujours placées sous le signe de l'échange, du débat et de la solidarité.

La solidarité justement est au cœur de notre thématique d'aujourd'hui, à travers le sujet de la protection sociale, une thématique qui faisait partie du plan d'action de notre mandat.

La protection sociale, cet ensemble de mécanismes de prévoyance collective, qui permettent aux individus de se prendre en charge quand ils font face à des situations difficiles, telles que la maladie, ou de leur garantir un minimum de revenus, de faciliter l'insertion et ou la réinsertion professionnelle, a pour objectif d'assurer à ces citoyens sécurité et dignité.

Depuis l'adoption de la Déclaration des droits de l'homme en 1948, c'est un droit humain reconnu. Cette protection sociale est d'ailleurs présente dans la Charte sociale de l'UCESIF, qui préconise dans plusieurs de ses dispositions des objectifs liés à l'accès aux services essentiels, au bien-être, à l'inclusion et aux solidarités.

Car derrière les instruments pécuniaires, à travers des prestations diverses ou des indemnités répondant à des besoins ponctuels, temporaires ou plus durables, il y a un but éminemment social, de réduction des inégalités, d'inclusion et de cohésion.

Ce sont là des objectifs qui font partie de la vocation des CES. De militer pour un socle de protection sociale pour tous, en tant qu'instrument efficace pour protéger les plus faibles dans nos sociétés, améliorer le niveau de vie des citoyens et édifier des sociétés plus inclusives.

Or force est de constater qu'aujourd'hui que cette protection ne bénéficie pas à tous.

De par le monde, près de 5 milliards de personnes n'ont pas droit à une protection sociale. Dans nos différents pays, elle fait défaut d'une manière ou d'une autre et les risques de précarité augmentent, pour les familles nombreuses, pour accéder aux soins, pour se relever après la perte d'un emploi ou encore une fois l'âge de la retraite atteint.

L'Afrique par exemple est le continent où la couverture de la sécurité sociale est la plus limitée. Ainsi, on estime qu'en Afrique sub-saharienne par exemple, seulement environ 10 pour cent de la population économiquement active est couverte par les régimes de sécurité sociale, la majorité étant des régimes de pensions de vieillesse. Quant aux dépenses de santé, elles sont pratiquement entièrement prises en charge par les ménages, constituant ainsi un facteur majeur de pauvreté.

Pour les citoyens, tout comme pour les Etats, il s'agit là d'un défi essentiel.

Un défi qui exige d'en faire un axe prioritaire dans l'élaboration de nos politiques publiques, secteur par secteur ou de manière transverse.

Car pour aboutir à cette véritable chaîne d'intervention sociale, identifier les lacunes, évaluer les besoins du présent et du futur, recenser les populations concernées, attribuer des aides, affecter des allocations, parvenir à une certaine équité tout en assurant une certaine solidarité intergénérationnelle, une série de mesures importantes s'impose, notamment pour se concerter de manière collective sur les priorités, financer ces chantiers, favoriser le passage d'un emploi précaire à un emploi digne, garantir une articulation optimale des ressources et aboutir à un système de retraites en phase avec les spécificités démographiques et économiques.

Les exemples positifs au niveau international sont encourageants, et illustrent les possibilités que nous pouvons accomplir, grâce à une approche partenariale [tripartite] sur la question.

Au Maroc, des acquis importants ont été réalisés, avec un élargissement de l'assurance maladie qui est passée de moins de 20% en 1999 à 62% de la population aujourd'hui, couvrant 80% des salariés; ensuite avec le RAMED, destiné

aux plus démunis et couvrant aussi les migrants ; puis les étudiants et bientôt les indépendants. Au total, ce sont 11 millions de personnes qui seront concernées, à court terme.

Cependant, des efforts restent à faire concernant les retraites puisque 63% de la population n'en bénéficie pas. Et c'est ce à quoi nous avons appelé au sein du CESE du Maroc, notamment à travers la mise en place d'un minimum vieillesse.

Mesdames et Messieurs,

Comme je l'ai mentionné, les CES et institutions similaires ont pour vocation de faire avancer ces questions liées à la protection sociale.

Le CESE marocain a porté cette thématique dans plusieurs de ses rapports, qu'il s'agisse de la réduction des déficits sociaux, de la réforme du système de santé ou encore de la réforme des retraites. Le CESE appelle à garantir l'accès de toute la population à des soins de qualité, à une couverture médicale et à une protection sociale universelle. Nous avons également proposé des recommandations concernant la reinsertion professionnelle et la formation tout au long de la vie, comme pour les personnes âgées qui doivent pouvoir compter sur des relais leur garantissant une vie digne.

Notre plan d'action pour l'année 2017 comporte une autosaisine sur la protection sociale, dont l'objectif est justement d'analyser notre système national, avec ses forces et ses faiblesses.

Il s'agit surtout de proposer des recommandations pour une vision renouvelée, actualisée et dynamique de la protection sociale au Maroc, qui pérennise la croissance, et qui constitue un levier d'amélioration du bien-être des citoyens.

Notre objectif à travers le séminaire d'aujourd'hui est donc de progresser, ensemble sur ces questions, en réfléchissant sur trois niveaux : à ce que peuvent faire les Etats pour bénéficier des expériences de mise en place d'un socle de protection sociale, à comment assurer le financement de ces mécanismes tout en maintenant les prélèvements obligatoires à des niveaux soutenables et en maintenant surtout une offre attractive et de qualité ; et enfin à comment les CES peuvent contribuer à ce vaste chantier.

Et nous avons pour cela des représentants des CES membres de l'UCESIF afin de nous enrichir des expériences de leurs pays respectifs ainsi que d'institutions impliquées et représentées au sein de notre Conseil.

Je vous remercie encore une fois pour votre présence et votre contribution à ce débat important et nous souhaite de fructueux débats.